

REGLEMENT – APPEL À FILMS 2021

Date limite d'inscription

30 Mai 2021

MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE RÈGLEMENT AVANT DE REMPLIR LA FICHE D'INSCRIPTION

Le festival du court métrage européen de Nice, **Un festival c'est trop court!** se déroulera à Nice (France) du **Vendredi 8 au Vendredi 15 octobre 2021** (dates sous réserve de modifications)

1 / LE FESTIVAL

Le festival prend soin de mettre en avant « des films dont le sujet, le format, la durée, le support, ou le système de production et de distribution font qu'ils échappent partiellement ou totalement à toute diffusion publique. Œuvres singulières, novatrices, rares ou inédites ».

Le festival a pour objectifs principaux de :

- Révéler des réalisateurs européens débutants ou non à travers une compétition d'une quarantaine de courts métrages.
- Offrir un regard attentif à la diversité et à l'évolution des Nouvelles Images.
- Sensibiliser le public, en particulier le jeune public, au processus de création cinématographique et à la lecture d'image autour de débats et rencontres avec auteurs et professionnels.
- Favoriser des actions de promotion, de production et de diffusion du court métrage dans la région PACA.

2 / CONDITIONS D'ADMISSION

TOUS LES FILMS DOIVENT AVOIR UNE DURÉE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 59 MINUTES

TOUS LES FILMS DOIVENT AVOIR ÉTÉ PRODUITS APRÈS LE 1^{er} JANVIER 2020

2-1 LES COMPÉTITIONS

- **Compétition Européenne :**

Cette compétition est ouverte aux courts métrages européens et coproductions européennes.

Seuls les pays inscrits ci-dessous peuvent concourir : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

Durée : ≤ à 59 minutes

- **Courts d'Animation :**

Cette compétition est ouverte aux courts métrages **d'écoles d'animation** européennes.

Seuls les pays inscrits ci-dessous peuvent concourir : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.



Durée : ≤ à 59 minutes.

- **Courts d'Ici :**

Cette compétition est ouverte aux films français réalisés et/ou produits en Régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Seuls les départements inscrits ci-dessous peuvent concourir: *Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Corse.*

Durée : ≤ à 59 minutes

- **Expérience :**

Cette compétition est ouverte aux courts métrages européens et coproductions européennes.

Seuls les pays inscrits ci-dessous peuvent concourir : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

Durée : ≤ à 59 minutes

2-2 LANGUE

Pour les films non francophones, des sous titres en FRANÇAIS ou en ANGLAIS sont obligatoires.

2-3 DROITS

La personne qui inscrit le film (producteur, réalisateur, distributeur) déclare être en possession des droits filmiques, musicaux et de toutes œuvres incluses dans le film. Dans le cas contraire, le festival ne saurait être tenu pour responsable.

2-4 PROGRAMMATEUR D'UN SOIR

Entre Janvier et Juin nous organisons des soirées de projection publiques « **PROGRAMMATEUR D'UN SOIR** » où le public vote pour le ou les films qu'il aimerait voir programmés au festival.

En inscrivant votre film vous donnez votre accord pour une éventuelle projection publique dans le cadre de ces soirées « **PROGRAMMATEUR D'UN SOIR** ».



3/ INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes **du 7 décembre 2020 au 30 mai 2021.**

AUCUN FILM NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE.

TOUTES LES INSCRIPTIONS SE FONT OBLIGATOIREMENT EN LIGNE VIA LA PLATEFORME FILMFESTPLATFORM :

www.filmfestplatform.com

4/ SÉLECTION

Nous faisons appel à un comité de sélection, composé de membres cinéphiles de l'association. Ils effectuent une présélection qui sera finalisée par un comité d'expert sous la responsabilité du directeur artistique et du président de l'association. Ce comité d'experts examinera aussi les votes du public des soirées Programmeur d'un soir.

Le festival communiquera les résultats de la sélection au plus tard le 31 août 2021.

Compétition Européenne : Environ 40 films retenus chaque année

Compétition Courts d'Animation : Environ 15 films retenus chaque année

Compétition Courts d'Ici : Environ 15 films retenus chaque année.

Compétition Expérience : Environ 20 films retenus chaque année

ATTENTION !! Chaque film sélectionné sera projeté au minimum deux fois pendant le festival.

5/ LES FILMS SÉLECTIONNÉS

5-1 COPIE

ATTENTION TOUS LES FILMS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE FOURNIS EN COPIE DCP POUR ÊTRE PROJETÉS AU FESTIVAL SAUF CONTRE-INDICATION PARTICULIÈRE.

COMPÉTITIONS EUROPÉENNE, ANIMATION ET COURTS D'ICI :

Copie DCP vérifiée et sous-titrée

COMPÉTITIONS EXPÉRIENCE:

Copie DCP vérifiée et sous-titrée + Fichier ProRes sous titré (.mov)

5-2 LANGUE

- Pour les films non francophones : sous titres français. Si pas de sous-titres français à minima fournir la liste des dialogues avec TC en anglais.

5-3 SOUS-TITRES

- Pour les films francophones si pas de sous-titres incrustés : fichier .srt ANGLAIS ou liste des dialogues en ANGLAIS avec time code
- Pour les films non francophones si pas de sous-titres incrustés : fichier .srt FRANÇAIS/ANGLAIS ou listes des dialogues en FRANÇAIS/ANGLAIS avec time code

5-4 RENSEIGNEMENTS ET BACK UP

Renvoyer la fiche de renseignements fournie par le festival lors de la sélection au plus vite.
Faire parvenir une copie back up du film fichier vidéo H264 (.mp4/.mov)

5-5 ENVOI DES COPIES

L'envoi des copies DCP est à la charge du producteur/distributeur.

Le festival prend en charge les envois depuis l'Agence du Court Métrage. Dépôt possible à l'Agence à Paris (au 77 rue des Cévennes 75015 PARIS) après l'annonce de la sélection **jusqu'au 28 septembre 2021**.

Les copies sont à envoyer avant le **30/09/2021**.

Le festival prend en charge le retour des copies.

6 / ASSURANCES

Le festival assure en son nom les copies lors du trajet retour à hauteur de la valeur de remplacement de la copie.

7/ JURYS ET PRIX

7-1 JURYS

Cinq jurys différents pour remettre des prix et mentions honorifiques non dotées.

- Le jury de la Compétition Européenne
- Le jury étudiant
- Le jury Courts d'Ici
- Le jury Animation
- Le jury Expérience
- Le Jury Documentaire

7-2 PRIX

Les prix remis par le jury sont dotés en numéraire et en prestations techniques par les partenaires du festival. Les prix en matériel et prestation technique font l'objet de conditions à définir avec le fournisseur directement. Ces prix ne peuvent en aucun cas être changés contre leur valeur en argent.

Les films primés sont tenus de faire apparaître le nom du festival et la nature du prix au générique et sur tout matériel de promotion et d'information du film.

8 / REPRISE DU PALMARÈS

Le festival se réserve le droit de diffuser les films du palmarès, en France et à l'international après le festival et ce, jusqu'à la fin de l'année en cours soit **jusqu'au 31 décembre 2021**.

Dans le cadre précis de ces reprises la production, le réalisateur ou le distributeur s'engage à mettre à disposition du festival, une copie du film à titre gracieux.

9/ DIFFUSION & PRESSE

Les producteurs, réalisateurs et distributeurs des films sélectionnés autorisent le festival à utiliser sans contrepartie les photographies et autres documents fournis. Ils autorisent l'utilisation d'extraits visuels et sonores (max 3minutes) de leurs films sur tous les supports en ligne et print du festival ainsi que dans les médias (presse, tv, radio, internet) à des fins promotionnelles.

10 / INVITATION

Au choix de l'organisateur sera pris en charge soit l'hébergement ou le transport d'un représentant du film sélectionné. **Cette prise en charge consiste en 1 aller/retour ou 1 à 2 nuits maximum.**

Le nombre de prises en charge étant limité, il est conseillé de prendre contact avec le bureau du festival le plus rapidement possible et ce dès l'annonce des sélections.

Toute personne de l'équipe du film pourra être accréditée au festival. Le transport, les repas et l'hébergement resteront à sa charge. Le festival peut proposer des solutions d'hébergement soit dans un hôtel partenaire qui proposera un tarif spécifique ou encore chez l'habitant (membre de l'association, bénévole, membre de l'équipe organisatrice.)

11/ LITIGES

La participation au festival du court métrage de Nice implique **l'acceptation sans réserves du présent règlement.** En cas de **litige**, seule la **version française fera foi.**

L'organisation du festival se réserve le droit d'accorder des dérogations éventuelles en vue de régler des cas non prévus par le présent règlement. En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, l'organisation du festival se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation.

Pour tous renseignements concernant les inscriptions merci de contacter le bureau des films :

04 93 13 97 65 ou par mail regie-copie@nicefilmfestival.com

Pour tous autres renseignements veuillez vous référer au site internet www.nicefilmfestival.com



REGULATIONS – CALL FOR ENTRIES 2020

Deadline for submissions:

May 30, 2021

PLEASE READ THIS DOCUMENT BEFORE FILLING SUBMISSION FORM

Nice Short Film festival Un Festival c'est trop court! will take place in Nice from October 8th to October 15th 2021 (dates can be changed)

1 / FESTIVAL

The festival main goal is to promote films whose subject, running time, production make them out of mainstream distribution channel. It focuses on original, inventive or exclusive works.

Festival goals

Promote young and former European directors in an around forty films competition

Focus on diversity and new images

Make the audience discover all the film creation process and enlighten their film culture with meetings and debates with professionals.

Promote all actions for shorts film in PACA region.

2 / SUBMISSION CONDITION

ALL FILMS LENGTH MUST BE UNDER 59 MINUTES

ALL FILMS MUST HAVE BEEN PRODUCED AFTER JANUARY 1st 2020

2-1 COMPETITIONS

- **European Competition:**

This competition is open to all European productions and coproduction from countries listed below:

Albania, Germany, Andorra, Austria, Belgium, Belorussia, Bosnia-Herzegovina, Bulgaria, Cyprus, Croatia, Denmark, Spain, Estonia, Finland, France, Greece, Hungary, Ireland, Iceland, Italy, Kosovo, Latvia, Lithuania, Liechtenstein, Luxembourg, Macedonia, Malta, Moldavia, Monaco, Montenegro, Norway, Netherlands, Poland, Portugal, Czech Republic, Romania, the United Kingdom, San Marino, Serbia, Slovakia, Slovenia, Sweden, Switzerland, Turkey, Ukraine.

Length: ≤ 59 minutes

- **« Courts d'Animation » (Animated Competition):**

This competition is open to student films from **European film and animation schools** from countries listed below:

Albania, Germany, Andorra, Austria, Belgium, Belorussia, Bosnia-Herzegovina, Bulgaria, Cyprus, Croatia, Denmark, Spain, Estonia, Finland, France, Greece, Hungary, Ireland, Iceland, Italy, Kosovo, Latvia, Lithuania, Liechtenstein, Luxembourg, Macedonia, Malta, Moldavia, Monaco, Montenegro, Norway, Netherlands, Poland, Portugal, Czech Republic, Romania, the United Kingdom, San Marino, Serbia, Slovakia, Slovenia, Sweden, Switzerland, Turkey, Ukraine

Length: ≤ 59 minutes

- **« Courts d'Ici »:**

This competition is open to short films filmed or produced in PACA region, from the departments listed below: Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, and Corsica.



- **Experience Competition:**

This competition is open to all european productions and coproductions from countries listed below: Albania, Germany, Andorra, Austria, Belgium, Belorussia, Bosnia-Herzegovina, Bulgaria, Cyprus, Croatia, Denmark, Spain, Estonia, Finland, France, Greece, Hungary, Ireland, Iceland, Italy, Kosovo, Latvia, Lithuania, Liechtenstein, Luxembourg, Macedonia, Malta, Moldavia, Monaco, Montenegro, Norway, Netherlands, Poland, Portugal, Czech Republic, Romania, the United Kingdom, San Marino, Serbia, Slovakia, Slovenia, Sweden, Switzerland, Turkey, Ukraine.

2-2 LANGUAGE

Non french-speaking film **MUST BE** subtitled in **FRENCH** or **ENGLISH**

2-3 RIGHTS

The person in charge of film submission certifies he/she has all film, musicals and all artistic rights required for the film. Otherwise the festival declines all responsibilities.

2-4 "PROGRAMMATEUR D'UN SOIR"

During selection process (between January and June) we organize public screenings called "PROGRAMMATEUR D'UN SOIR". The audience has to vote for the film they would like to have screened during the festival. By submitting your film, you agree your film might be screened as part of these events "PROGRAMMATEUR D'UN SOIR"

3 / REGISTRATION

Registrations are opened from December 7th 2020 to May 30th 2020
NO FILMS WILL BE ACCEPTED AFTER THIS DATE

ALL REGISTRATIONS HAVE TO BE DONE ON LINE THROUGH THE PLATFORM FILMFESTPLATFORM:

www.filmfestplatform.com

4 / SELECTION

We work with a selection committee composed by members of the association. Films are preselected and then decision is made under the director and president authority. They also look at the audience vote of 'PROGRAMMATEUR D'UN SOIR' nights.

Festival will communicate finale selection no later than August 31st 2020

European Competition: Around 40 films selected
"Courts d'Animation" Competition: Around 15 films selected
"Courts d'ici" Competition: Around 15 films selected
Experience Competition: Around 20 films selected

Selected films will be screened at least two times during the festival.

5 / SELECTED FILMS

5-1 FILM COPY

IN ORDER TO BE SCREENED AT THE FESTIVAL ALL FILMS MUST BE DCP COPIES UNLESS IT IS CLEARLY MENTIONED WE NEED ANOTHER FORMAT.

EUROPEAN, « Courts d'Animation », « Courts d'ici » COMPETITIONS:



Verified and subtitled DCP copy

EXPERIENCE COMPETITION:

Verified and subtitled DCP copy + subtitled ProRes file (.mov)

5-2 LANGUAGE

Non-French speaking films: French subtitles. If not please send English dialogues list with TC

5-3 s

French speaking films without burned in subtitles: ENGLISH .srt file or ENGLISH dialogues list with TC

Non-French speaking film without burned in subtitles: FRENCH/ENGLISH .srt file or FRENCH/ENGLISH dialogues list with time code.

5-4 INFORMATIONS AND BACK-UP

Please send back the information sheet as soon as possible

Please send a back up copy of the film H264 file (.mp4/.mov)

5-5 COPIES SHIPPING

Shipping cost are paid by the producer/director/distributor

Festival only pay for shipping between "L'Agence du Court Métrage"(Short Film Agency) in Paris and Nice (round trip) Films copies deposit possible at the Agency in Paris (77 rue des Cévennes 75015 PARIS) from selection announcement to **September 28th 2020**.

Films copies must be send before **September 30th 2020**.

The Festival will pay for the return shipping fees of film copies.

6 / INSURANCES

The Festival insures in its own name when sending back films. Shipping insurance value is at film copy replacement value.

7 / JURYS AND AWARDS

7-1 JURYS

Five different juries will give awards and mentions with no dotation:

- European Competition Jury
- Student Jury
- Courts d'ici Jury
- Animation Jury
- Experience Jury
- Documentary Jury

7-2 AWARDS

Awards are cashed and also technical services offered by our partners. Technical services awards are subjected to conditions to discuss with the partner directly. These awards cannot be changed in cash.

All awarded films must mention festival name and award on all promotional material and film credits.

8 / SCREENINGS OF AWARDED FILMS

Awarded films might be screened on different events after the festival. When awarded, festival has the right to screen awarded films in France and abroad until the end of current year (December 2020).

In this specific case of screenings, production, director or distributor, agrees to freely provide a screening copy.

9 / PRESS AND BROADCAST

Producers, directors, and distributors of selected films allow the festival to use without any payment, photographs and all promotional material provided. They allow the festival to use some extract (3min maximum) of their films for on line communication and print

10 / VENUES

At its option festival will offer transportation or housing for a representative of a selected film. This offer includes 1 round trip to Nice or 1 to 2 nights maximum. Places are limited, if you are considering coming to the festival, please get in touch with the festival as soon as you know your film is selected.

Any person of the film crew can be granted an accreditation. But his transportation and accommodation will be at his own expenses. The festival can help finding housing solutions in our partner hotel or accommodation at local's house (team member, volunteer, association member etc.)



11 / LITIGATIONS

Participation to the Nice Short Film festival Un Festival C'est Trop Court! Implies the full acceptance of all the regulations above. If any litigation only the French version will be consider as valid.

The festival organization has the right to resolve all specific cases not provided in this regulations.

The festival organization has the right to postpone, cancel or modify the manifestation.

For any information about submission please contact Film Department:

+33 (0)4 93 13 97 65 or by email regie-copie@nicefilmfestival.com

For other information please refer to festival website www.nicefilmfestival.com